



Population

105 000 habitants en 2016

Géographie

Située sur l'axe Lyon- Chambéry-Grenoble (A43/A48), à 10 mn de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère compte 22 communes et s'étend sur un territoire de 258 km² dont 80% d'espaces naturels et agricoles.

Organisation du territoire

La CAPI dispose de l'ensemble des compétences concernant l'eau potable et l'assainissement y compris l'assainissement non collectif. Il existe en chevauchement 3 syndicats des eaux qui exercent la compétence eau potable sur de petits secteurs. L'agglomération est incluse en totalité dans le bassin versant de la Bourbre, correspondant au périmètre d'un syndicat de rivière qui exerce des activités dans le domaine de la lutte contre les inondations.

Principaux défis et enjeux :

Continuer à développer l'attractivité de la CAPI, sans pénaliser son patrimoine naturel et paysager, la qualité de vie de ses habitants.



4 niveaux d'actions

- 1 - Des services d'eau durables pour tous
- 2 - Une conception urbaine sensible à l'eau
- 3 - Une ville connectée à son bassin versant
- 4 - Des communautés "Eau-Responsables"

5 briques

- Une vision
- Une gouvernance
- Des connaissances et des compétences
- Des outils de planification
- Des outils de mise en œuvre

L'unification de l'exploitation au service d'un territoire dynamique.

La CAPI est un territoire très dynamique en termes de dynamique démographique (population multipliée par deux en 30 ans) et d'activité économique du fait notamment de sa proximité avec l'agglomération lyonnaise et son excellente desserte (autoroutière, routière, ferrée).

En matière d'eau potable, la CAPI dispose de deux ressources importantes en quantité et de bonne qualité. L'enjeu porte principalement sur le maintien

- 1 - d'une bonne qualité de l'eau, notamment sur les plateaux sud, où certaines ressources sont sensibles aux pollutions agricoles, et
- 2 - d'un taux de renouvellement des réseaux suffisant.

En matière d'assainissement, le débit de la Bourbe étant relativement faible au regard des

volumes de rejets des stations d'épuration, la CAPI a dû se doter récemment de stations d'épuration avec des traitements très performants pour garantir une bonne qualité de l'eau de la rivière. Après la rénovation des stations d'épuration, l'enjeu est de diminuer les déversements d'eaux usées en temps de pluie issus des réseaux unitaires et augmenter le renouvellement des réseaux.

Par ailleurs, historiquement la CAPI avait confié à 3 exploitants différents la gestion de ces services (deux secteurs en délégation de service public et un en régie directe). Il a été décidé en décembre 2016 de retenir un seul opérateur, à savoir la société publique actuelle qui gère le secteur Ouest. L'enjeu est donc l'unification de l'exploitation sur le territoire, tant technique qu'humain.

Les 4 niveaux d'actions pour un territoire " Eau-Responsable ".

1. Des services d'eau durables pour tous

- **Restaurer les milieux aquatiques et leurs écosystèmes**
Projet de renaturation de la rivière Bourbre sur 1.5 km
- **Réduire les quantités d'eau et d'énergie utilisées :**
 - Engagement et suivi fin des actions de réductions des fuites en eau potable avec 80% de rendement sur le territoire fin 2016.
 - Construction de station d'épuration avec des matériels très économes en énergie notamment pour l'aération.
 - Pour la station de Traffèyere, traitement du phosphore par voie biologique pour ne pas utiliser de réactifs chimiques.
- **Réutiliser les ressources en eau, récupérer l'énergie liée à l'eau, recycler et valoriser les sous-produits :**
Projet de méthanisation de boues issues de l'assainissement avec production de biométhane, et d'engrais.
- **Développer une approche systémique intégrée en lien avec les autres services urbains :**
Finalisation de la réalisation de tous les zonages d'assainissement en lien avec les PLU, qui prévoit de privilégier l'infiltration pour la gestion des eaux pluviales à la parcelle ;
- **Augmenter l'adaptabilité des systèmes et garantir la multiplicité des solutions (et ressources)**
Existence d'une interconnexion d'eau potable entre les deux principales ressources en eau Est et Ouest, permettant un secours mutuel des secteurs.

2. Une conception urbaine sensible à l'eau

- **Une conception urbaine permettant des services d'eau durables :**
Dans le cadre de la création d'une future ZAC, le travail en cours sur les différents scénarios de gestion des eaux pluviales très en amont pour structurer le projet en tenant compte de la ressource en eau. L'impact sur la nappe d'eau exploitée est également traité.
- **Des espaces urbains conçus pour réduire les risques liés aux inondations :**
RAS
- **Un cadre de vie amélioré avec de l'eau visible :**
Renaturation de la rivière Bourbre sur 1,5 km sur un tronçon longé en totalité par une voie verte vélo
- **Des matériaux urbains adaptés pour minimiser leur impact sur la pollution de l'eau :**
RAS

Des objectifs à 10 ans.

En matière de gestion de l'eau potable et de l'assainissement, le territoire de la CAPI est exploité principalement par des délégations de services publics, 4 en tout, dont l'échéance est le 30 avril 2018.

Dans ce cadre-là, la CAPI s'est engagée dans une étude d'aides à la décision en 2016, avec pour objectif de définir les objectifs de services publics pour les 10 ans à venir, et ensuite de comparer les « outils » opérationnels permettant de mettre en œuvre ses objectifs sur le volet exploitation.

Cette étude d'aides à la décision a été suivie par un comité de pilotage d'élus qui se sont réunis tous les mois. La première partie de l'étude, de définition des objectifs, s'est appuyé sur trois sources d'informations sur la perception du service :

- Élus des communes (membres de la commission eau et assainissement et les maires) : envoi d'un questionnaire ;
- Groupe des usagers domestiques : associations et représentants des citoyens, dont certains siègent à la CCSPL ;
- Groupe des industriels : deux réunions d'échange.

Cette méthodologie a permis d'établir un document de synthèse avec les priorités à traiter pour les 10 années à venir avec une vision partagée avec les usagers.

La deuxième partie de l'étude a permis de comparer les différents montages juridiques et financiers possibles.

3. Une ville connectée à son bassin versant

- **Une planification urbaine qui tient compte de la disponibilité de la ressource en eau :**
Adoption d'un schéma directeur d'eau potable qui tient compte du développement du territoire dont les éléments sont annexés aux PLU des communes
- **La protection de la qualité de la ressource en eau :**
 - Mise en place et extension des mesures agri-environnementales autour de captages sensibles à la pollution aux phytosanitaires.
 - Lancement d'une démarche de captages prioritaires en 2017, en lien avec le SDAGE.
- **Une anticipation face aux évènements extrêmes :**

4. Des communautés "Eau-Responsables"

- **Des citoyens impliqués :**
Animation annuellement de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) sur le thème de l'eau.
- **Des professionnels des différents domaines (finance, technique, social) conscients des co-bénéfices de l'eau RAS**
- **Des équipes projets pluridisciplinaires :**
Participation des équipes de la direction de l'eau et de l'assainissement à la majorité des opérations d'aménagements comme tous les autres concessionnaires.
- **Des autorités organisatrices qui impulsent et soutiennent la mise en œuvre des Principes : RAS**






Le biogaz : une nouvelle ressource issue de l'eau pour la collectivité.



La CAPI a lancé un projet de création d'une unité de méthanisation des boues d'assainissement ainsi que de certains biodéchets du territoire. Le gaz produit sera injecté dans le réseau national. La production d'engrais azoté et phosphoré est également étudiée à partir des « jus » de méthanisation en vue d'une commercialisation dans une vision d'économie circulaire.

En parallèle de la production de biométhane, l'agglomération est en train de voir pour consommer ce biogaz sur le territoire, tant dans des projets privés que publics, comme l'usage du carburant biogaz pour les véhicules de la CAPI.

Les 5 briques mobilisées pour aller vers un territoire "Eau-Responsable".

 Une vision	 Une gouvernance	 Des connaissances et des compétences	 Des outils de planification	 Des outils de mise en œuvre
<p>Réduire les déversements de temps de pluie en assainissement.</p> <p>Intégrer la gestion de l'eau pluviale le plus en amont possible des projets pour s'appuyer dessus pour l'aménagement à créer.</p>	<p>Tous les acteurs de la collectivité et les partenaires travaillent ensemble pour lutter contre le réchauffement climatique</p> <p>La GEMAPI qui devient une compétence de la CAPI devrait être transférée au syndicat de rivière pour être géré à l'échelle du bassin versant et dans un esprit de solidarité amont/aval.</p>	<p>Les acteurs professionnels se retrouvent pour travailler en commun sur les nouveaux projets afin de prendre en compte l'eau dans les nouveaux aménagements.</p> <p>Des synergies se créent notamment avec les déchets et la consommation de biogaz, autour du projet de méthanisation des boues de stations d'épuration et de biodéchets.</p>	<p>Les zonages d'eaux usées et d'eaux pluviales sont coordonnés et intégrés aux PLU des communes.</p> <p>Deux schémas directeurs d'assainissement et d'eau potable décrivent les actions et les priorités pour les 15 ans à venir sur le territoire.</p>	<p>Un programme pluriannuel d'investissement décrit les investissements à réaliser.</p>

